



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **40**
- représentés : **3**
TOTAL 43

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 25 septembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire	-
M. Christian WAGNER, Adjoint	-	Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> -	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint
Mme Véronique ELO, Adjointe	M. Gilbert STECK, Adjoint	M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe	M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTler, Adjointe
-	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe	<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> -
	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun.	Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe
	-	

Membres représentés :

M. Julien HAEGY ayant donné procuration à Mme Véronique ELO
Mme Caroline PFISTER ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Adrien KIFFEL ayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

M. Pascal GEHIN

Membres excusés :

M. David PAULY, Conseiller Municipal de DORLSHEIM
M. Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ÉCONOMIQUES – ZONE D'ACTIVITES « ACTIVEUM »,
4^{ÈME} TRANCHE : IMPLANTATION DE LA SOCIETE DIPOL : CESSION DU TERRAIN D'ASSIETTE**

N° 25-70

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le permis d'aménager de la 4^{ème} tranche de la zone d'activités « ACTIVEUM » qui porte sur une superficie totale de 100.000 m², délivré par arrêté du 26 juin 2023, modifié par arrêté du 26 septembre 2023 ;

CONSIDERANT les tractations menées par les représentants de la Communauté de Communes en vue de l'implantation de la Société DIPOL la zone d'activités en question ;

VU l'avis du service des Domaines à ce titre, en date du 27 septembre 2024 ;

VU le procès-verbal d'arpentage N° 327 Z établi par Monsieur Vincent FREY, Géomètre-Expert à MOLSHEIM, en date du 15 juillet 2025, certifié par les Services du Cadastre à MOLSHEIM, le 30 juillet 2025 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 11 septembre 2025 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**par 41 voix POUR, 2 voix CONTRE et 0 ABSTENTION
1° décide**

de vendre à la SCI ROMAN ou toute personne physique ou morale se substituant à elle, les terrains industriels inclus dans le périmètre d'aménagement de la 4^{ème} tranche de la zone d'activités « ACTIVEUM » à ALTORF-DACHSTEIN, d'une contenance totale de 29,45 ares, cadastrés comme suit :

Commune d'ALTORF

<u>Section</u>	<u>N°</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Contenance</u>
12	159/2	Hardt	17,16 ares
12	161/2	Hardt	12,29 ares

au prix à l'are de 7.000,00 € H.T., T.V.A. sur marge en sus, la transaction foncière totale s'élevant ainsi à 206.150,00 € H.T., T.V.A. sur marge d'un montant de 38.935,37 € en sus,

2° précise

que cette cession est destinée à l'implantation de la Société DIPOL,

3° autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à la réalisation de ce projet et notamment l'acte translatif de propriété y relatif.

La secrétaire de séance,

Sandrine HIMBERT



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 septembre 2025
- publication sur le site internet le : 29 septembre 2025

Acte à classer**DE-25-70**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-09-29T12-06-59.00 (MI264142604)**Identifiant unique de l'acte :** 067-246701064-20250925-DE-25-70-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ÉCONOMIQUES - "ACTIVEUM", 4ÈME TRANCHE : IMPLANTATION DE LA SOCIETE DIPOL : CESSION DU TERRAIN D'ASSIETTE

Date de décision : 25/09/2025

**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine
3.2. Aliénations**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** 25-70 DEV ECO ZA ACTIVEUM
IMPLANTATION STE DIPOL
CESSION TERRAIN ASSIETTE.PDF**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

PréparéDate **29/09/25 à 12:06**Par SEGUIN Muriel**Transmis**Date **29/09/25 à 12:06**Par SEGUIN Muriel**Accusé de réception**Date **29/09/25 à 12:12**